

**MAIRIE**  
DE  
**MOUSSY**  
51530

Tél. 03.26.54.04.43

Fax 03.26.55.47.57

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28/11/2016

Monsieur le Maire, Jean-Noël DINIZ, ouvre la séance à 18 h 30 en présence de Madame ROSSELLE, Messieurs LEPOUTRE, FOISELLE, HERMANT, PETRY, RUELLE, FRAGET. Excusés : Madame FAUVEAU, Messieurs GRASSET, LHOMME.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30. Après lecture des délibérations précédemment adoptées, l'ordre du jour est abordé.

- 1) **Virement de crédits** : une correction est apportée à la comptabilité générale 2016. En effet, des dépenses initialement comptabilisées en frais d'investissement sont corrigées et portées au titre de frais de fonctionnement.
- 2) **CCEPC** : après délibération, est adoptée à l'unanimité l'adhésion au futur groupement de commandes « Nettoyage des vitres » mis en place par la CCEPC.
- 3) **Arrêts de bus** : suite à la prolongation de la ligne de bus jusqu'au giratoire de la rue des Prieurés, 2 arrêts seront positionnés sur Moussy : le premier côté droit en venant d'Epernay, sur le parking situé devant l'ancienne gare du CBR avant le pressoir ; le second, même côté à hauteur de l'arrêt existant du Transport à la Demande (TAD), plus précisément, devant la propriété de M et Mme Aubert et la haie de l'Auberge Champenoise.

Le Conseil municipal souhaite donner à ces stations les noms de « Le Mont d'Or » et « Les Prieurés ». La station « Les Prieurés » sera pourvue d'un abribus disposant d'un banc et d'une poubelle. Ces équipements sont à la charge de la commune, le coût approximatif étant de 4 900 € HT.

- 4) **Voisins vigilants** : Laurent FOISELLE et Dominique LEPOUTRE exposent brièvement le principe de « Voisins Vigilants », rappellent la gratuité pour les personnes qui y adhèrent, la cotisation annuelle pour la commune étant de 800 euros et précisent qu'une réunion d'information sera organisée à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir eu un entretien avec Monsieur le Commissaire de Police, à propos de la **Participation Citoyenne**, qui a le même but que « Voisins Vigilants » et qui pourrait être complémentaire. Le Commissaire de

Police souhaiterait rencontrer le conseil municipal pour lui expliquer les tenants et aboutissants.

5) **Rapport de la visite du Sous-Préfet, Monsieur NAUDIN** : Monsieur le Maire, en compagnie de Messieurs LEPOUTRE et FRAGET, a reçu le Sous-Préfet d'Epernay, début novembre. Plusieurs points ont été abordés : l'accessibilité aux handicapés des bâtiments publics (des travaux sont à prévoir concernant les toilettes de la salle des fêtes), la sécurité de l'école (porte d'entrée à changer).

#### 6) **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Travaux sur le réseau d'eau** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en 2017, d'importants travaux seront effectués sur le réseau d'eau, tant en ce qui concerne le réseau de distribution que le réseau d'assainissement. Ces travaux concerneront la rue Jean Jaurès et la rue des Prieurés.  
Il convient d'ores et déjà de réfléchir aux conséquences sur les travaux d'enfouissement qui étaient prévus Avenue du Mont Félix. Ceux-ci pourraient être reportés d'une ou deux années, de façon à effectuer l'enfouissement électrique, rue des Prieurés, à la faveur des travaux d'eau envisagés.
- **Arrêt maladie d'un agent technique** : Le Conseil Municipal est informé que M Dominique DEMONGEOT, agent technique, est en arrêt maladie pour une durée minimum d'un mois, et qu'il convient de procéder rapidement à sa suppléance. Pôle emploi, les agences de travail intérimaires doivent être contactés.
- **Vente communale** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la maison « Blaque » a été vendue au prix demandé, soit 70 000 €, et que l'appartement situé au-dessus des locaux de la mairie est de nouveau loué, après avoir été entièrement rénové.
- **Absences Conseillers Municipaux** : M LEPOUTRE, constatant que les absences répétées de certains conseillers nuisent au bon fonctionnement du conseil municipal, dans la mesure où le quorum nécessaire pour délibérer n'est parfois pas atteint, il suggère de contacter ces conseillers afin qu'ils se déterminent sur leur avenir.
- **Association Gym&Co** : M HERMANT pose le problème de l'association GYM & CO. Celle-ci a cessé toute activité depuis septembre dernier. Est-elle dissoute ? Qu'en est-il des comptes définitifs ? Qu'en est-il du devenir du matériel mis en place à la salle des fêtes ?
- **Compte rendu Conseil d'Ecole** : M FRAGET intervient quant au compte rendu du conseil d'école du 28 octobre dernier. Il y est fait mention de multiples demandes et exigences. Il se propose de rédiger une réponse qui sera transmise par Monsieur le Maire après que ce dernier en ait approuvé les termes.
- Le prochain conseil municipal est fixé au 15 décembre 2016.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21 h 45.